Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DÉCLARATION DE CESSION D'UN VÉHICULE

(A REMPLIR PAR L'ANCIEN PROPRIÉTAIRE)
Articles R. 322-4 et R. 322-9 du code de la route

cerfa
N° 13754*02

Exemplaire n° 1 : destiné à l'acquéreur
Exemplaire n° 2 : destiné à la préfecture
Exemplaire n° 3 : conservé par le vendeur

Je soussigné(e), _____ _____
NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE — N° SIREN, le cas échéant

domicilié(e) à : _____ _____ _____ _____
N° de la voie — Extension (bis, ter, .) — Type de voie (avenue, etc.) — Nom de la voie

_____ _____
Code postal — Nom de la commune

déclare avoir * ☐ **cédé**
☐ **cédé pour destruction** le ___ ___ ___ ___ ___ à ___ ___ ___ ___ le véhicule désigné ci-dessous
Jour — Mois — Année — Heures — Minutes (joindre le certificat d'immatriculation)

_____ (A) Numéro d'immatriculation

_____ (E) N° d'identification du véhicule

___ ___ ___ (B) Date de 1ère immatriculation du véhicule

_____ (D.1) Marque

_____ (D.2) Type variante version

_____ (J.1) Genre national

_____ (D.3) Dénomination commerciale

à _____ _____
NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE — N° SIREN, le cas échéant

Personne physique * ☐ Sexe : M ☐ F ☐ **Personne morale *** ☐

Adresse complète : _____ _____ _____ _____
N° de la voie — Extension (bis, ter, .) — Type de voie (avenue, etc.) — Nom de la voie

_____ _____ _____
Code postal — Commune — Pays

Présence du certificat d'immatriculation * : ☐ OUI ☐ NON

Si oui, merci de préciser ___ ___ ___ ___ ___ (I) Date du certificat d'immatriculation (si ancien format d'immatriculation) ou _____ Numéro de formule du certificat d'immatriculation ** (si nouveau format d'immatriculation)

Si non, veuillez préciser le motif : _____

Fait à _____, le ___ ___ ___ ___ ___
Jour — Mois — Année

Cachet et signature

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès d'une préfecture de son choix.

Je m'oppose à la réutilisation de mes données personnelles à des fins de prospection commerciale. ☐

CERTIFICAT DE VENTE *(à remplir par l'ancien propriétaire)*

Je soussigné(e), _____ _____
NOM, NOM D'USAGE le cas échéant et PRÉNOM ou RAISON SOCIALE — N° SIREN, le cas échéant

Adresse complète : _____ _____ _____ _____
N° de la voie — Extension (bis, ter, .) — Type de voie (avenue, etc.) — Nom de la voie

_____ _____
Code postal — Commune

certifie avoir vendu le véhicule désigné ci-dessus à la personne susnommée le ___ ___ ___
Jour — Mois — Année

Je certifie en outre* ☐ Que ce véhicule n'a pas subi de transformation notable susceptible de modifier les indications du certificat de conformité ou de l'actuel certificat d'immatriculation.

Merci d'indiquer : _____
Le kilométrage total parcouru s'il s'agit d'un véhicule acquis neuf par le vendeur ou dont le kilométrage réel peut être justifié.
Sinon, indiquer le kilométrage inscrit au compteur suivi de la mention «non garanti».

☐ Que ce véhicule est cédé pour destruction à un professionnel agréé (la liste des professionnels agréés est disponible en préfecture).
Veuillez préciser : _____
Le numéro d'agrément VHU du professionnel acquéreur si le véhicule est une voiture particulière, une camionnette ou un cyclomoteur à trois roues.

A _____, le _____

SIGNATURE DU VENDEUR :
Pour les sociétés : nom et qualité du signataire et cachet

SIGNATURE DE L'ACQUÉREUR :
Pour les sociétés : nom et qualité du signataire et cachet

** veuillez cocher la case correspondante*

*** Ce numéro figure sur la 1ère page du certificat d'immatriculation sous la mention «Certificat d'immatriculation».*

NOTICE EXPLICATIVE

N° 51291#01
EXTRAIT

La déclaration de cession d'un véhicule (ancien propriétaire)

Avant de remettre son certificat d'immatriculation au nouveau propriétaire (y compris un professionnel de l'automobile), l'ancien propriétaire doit y porter, d'une manière très lisible et inaltérable, la mention « vendu le » ou « cédé le » (date et heure de la cession), suivie de sa signature. L'ancien propriétaire précise « vendu le (date et heure) pour destruction » ou « cédé le (date et heure) pour destruction », si le véhicule est cédé ou vendu pour destruction. L'indication de l'heure de la cession permet à l'ancien propriétaire de dégager sa responsabilité en cas d'infractions éventuellement commises le jour de la cession par le nouvel acquéreur.

En cas de cession d'un véhicule déjà immatriculé, l'ancien propriétaire doit adresser dans les 15 jours suivant la cession, à la préfecture du département de son choix, une déclaration l'informant de la vente et précisant l'identité et le domicile indiqués par le nouveau propriétaire. Il est tenu de remplir le formulaire « Déclaration de cession d'un véhicule » en 3 exemplaires : un exemplaire est conservé par le vendeur, un exemplaire est destiné à l'acquéreur et un exemplaire est destiné à la préfecture. Le certificat de cession dûment rempli atteste de la vente de son véhicule.
Si le certificat d'immatriculation comporte un coupon détachable, l'ancien propriétaire doit remplir la partie relative aux coordonnées de l'acquéreur (sauf s'il s'agit d'un professionnel de l'automobile), signer dans la case réservée à cet effet, et remettre le certificat d'immatriculation complet à l'acquéreur.
Le coupon permet à l'acquéreur de circuler pendant 1 mois dans l'attente du certificat d'immatriculation à son nom.

La cession d'un véhicule pour destruction ne peut être effectuée qu'à un professionnel, démolisseur ou broyeur. Ce professionnel doit être agréé si le véhicule cédé est une voiture particulière, une camionnette ou un cyclomoteur à trois roues. La déclaration de cession doit mentionner que le véhicule est cédé pour destruction à un professionnel.
Si le certificat d'immatriculation comporte un coupon détachable, l'ancien propriétaire doit remplir la partie relative aux coordonnées du professionnel acquéreur et signer dans la case réservée à cet effet, puis l'adresser à la préfecture du département de son choix.